

CHAPELLE DU CIMETIÈRE

Située à l'intérieur du cimetière, la chapelle est ouverte lors des journées du patrimoine et à l'occasion d'expositions ponctuelles, moments privilégiés pour découvrir son mobilier dont un retable restauré en 2011. Dédiée tour à tour à Saint-Madeleine puis au mystérieux Saint-Guignefort, elle fut également le siège des Pénitents bleus.

Une des premières mentions de la chapelle nous est donnée par le Pouillé du diocèse de Limoges par l'abbé NADAUD ; Il indique « Chapelle du charnier » ou (cyboire, ciborium) au cimetière, rebâtie en 1281 par Gerald Godard en l'honneur de Saint-Madeleine.

La partie ancienne est formée d'une abside circulaire percée de trois ouvertures dont l'une (la fenêtre d'axe) est bouchée par la position du retable dans la chapelle. Sous le toit de tuiles courbes s'étire une corniche moulurée.

En 1640, les pénitents bleus de l'ordre de Saint Jérôme, présents depuis 1611 à Saint-Junien, font agrandir la chapelle. Ainsi à l'ouest un édifice rectangulaire a été accolé à la partie ancienne. Il permet d'y loger une tribune, éclairée par un oculus offrant une vue splendide sur la collégiale.

Au sud, un édicule carré est accolé à l'édifice, un petit clocher mur établi sur corbeaux abrite la cloche bénie le 18 juin 1829.

Une série de marches permet d'accéder au perron de la chapelle. Le portail qui s'ouvre sur la partie occidentale du bâtiment est de type Limousin du XIII^e siècle et muni d'une voussure avec chapiteaux et frise à crochets boules.

Autrefois sur le tympan en bois était peint un écusson, un lion et trois fleurs de lys soutenant une croix du Saint-Esprit, le tout surmonté d'un chapeau de cardinal.

Au dessus de la porte, on observe le monogramme du Christ IHS et la date de 1640, qui célèbre la bénédiction solennelle de l'agrandissement de la chapelle.



A l'intérieur de la chapelle, le chœur du XIII^e siècle est très différencié de la nef rectangulaire du XVII^e siècle.

La partie ancienne est voutée d'arrêtes et se termine par une abside en hémicycle, dans laquelle est encastré le retable à trois pans du XVII^e siècle. Au centre de la voûte, on pouvait encore admirer en 1907, un Saint-Esprit grossièrement peint. Dans la partie sud, un escalier logé dans le mur permet d'accéder à une chaire qui ne date pas de la construction primitive.

La nef s'ouvre sur le chœur par un grand arc. La poutre qui supporte la tribune porte l'inscription JESUSPES POENITENTIBUS SAVLA NOS ET LIBERA NOS PROPER NOMEN TUUM.

Plusieurs dalles sont ornées de croix et indiquent l'emplacement de sépultures.

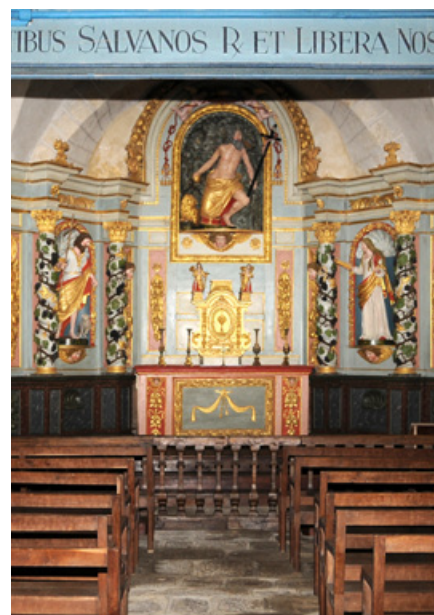
Le 30 novembre 1994, la chapelle est inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. En 1997, le toit de la chapelle, endommagé par les intempéries est restauré et en 2008, c'est le mur d'enceinte du cimetière qui a été abaissé presque à sa hauteur d'origine.

LES PÉNITENTS BLEUS

Le début du XVII^e siècle connaît l'arrivée de nombreuses congrégations religieuses à Saint-Junien. La Confrérie Notre Dame des agonisants, les Filles de Notre Dame, mais aussi deux ordres de pénitents : les pénitents gris de l'ordre de Saint-Pierre qui s'installent à l'église du même nom (édifice aujourd'hui disparu) et les pénitents bleus de l'ordre de Saint-Jérôme, qui s'installent à la chapelle du cimetière.

Vêtus d'un sac bleu de « toile d'Allemagne », ils portaient sur l'épaule gauche une petite représentation de saint Jérôme et à la taille, un chapelet blanc tenu par une cordelette bleue.

Les pénitents bleus, comme les pénitents pourpres et noirs accompagnaient les condamnés à mort, aidaient leur famille par des quêtes. La présence de Madeleine dans le mobilier de la chapelle, personnage de l'iconographie du Christ mourant, est une représentation symbolique de leur rôle. Ainsi tout comme Saint Jérôme, ils cherchaient l'humilité, l'entraide et le perfectionnement spirituel.



Les femmes pouvaient appartenir aux pénitents bleus. Marguerite Dubant est la première femme acceptée parmi les confrères en juillet 1639. 27 femmes vont alors se succéder jusqu'en 1762. Ce sont souvent des femmes dévots ou bien des proches (femmes, filles ou sœurs) de pénitents. Nous ignorons si elles portaient le costume et si elles paraissaient avec les confrères dans les cérémonies et les processions.

Les pénitents devaient observer des règles strictes. Ils devaient fuir les gens de mauvaise compagnie ainsi que tous les « vices scandaleux » que sont les cabarets, les salons de jeu. Ils pratiquaient le jeûne le vendredi le plus proche du premier dimanche du mois et la discipline à plusieurs occasions notamment de processions. Ils étaient également tenus de dévotement à genoux. Le matin, ils devaient réciter cinq « Pater » et cinq « Ave Maria » en l'honneur des cinq plaies du Christ. La nuit tombée, ils devaient faire examen de conscience et réciter le « Miserere mei Deus ».

L'élection des prieurs, sous prieurs et secrétaires avait lieu tous les ans, au mois de mai, généralement le jour de la translation de Saint-Jérôme. Le prier était nécessairement ecclésiastique, alors que le sous prier pouvait être un laïque.

Les processions étaient un moment fort pour la confrérie. Après s'être retrouvés à la chapelle, les pénitents, en habits pénitentiaux, le cierge ardent à la main, pieds nus, défilent en rang et en ordre, en chantant. De retour à l'église, ils se tiennent à genoux. Puis les pénitents se retirent dans la tribune en priant, avant de prendre la discipline ordinaire.

La loi du 12 août 1792 qui supprime toutes les confréries séculières, entraîne la dissolution de la confrérie, mais elle semble cependant ne pas trop souffrir de la Révolution. Elle sera restaurée après le concordat en 1804 et elle poursuit son activité une bonne partie du XIX^e siècle, probablement jusqu'en 1850, l'un des deux registres de la confrérie s'arrêtant à la date du 26 mai.



Une personne est acceptée généralement dans la confrérie après trois entretiens avec l'assemblée des pénitents en habit, afin de préserver l'anonymat. Exception est parfois faite lorsque le candidat est connu d'un grand nombre de confrères. La première rencontre a lieu après enquête des mœurs et des conversations de l'aspirant. La deuxième a pour but de savoir s'il est zélé ou non pour la pénitence. Lors du troisième entretien, le candidat doit faire la récapitulation de sa vie et une confession générale ; après quoi, il reçoit du prier une exhortation en forme de remontrance. Enfin, selon la coutume, le prier demande au candidat : « Que demandez-vous ? », et celui-ci doit répondre : « Pénitence, Paix et Obédience ».

La réception d'un nouveau membre de la confrérie est soumise au vote. Puis après avoir fait vœu d'observer les statuts de la congrégation et payé une cotisation, le candidat reçoit son habit et signe un acte d'engagement au registre. En marge du registre on avait soin d'écrire la date du décès du confrère.

LE CULTE À SAINT-GUIGNEFORT

La crypte sous la chapelle est appelée « caveau de Saint-Guignefort ». Située sous l'abside et une partie de la nef de la chapelle, c'est une vaste salle rectangulaire éclairée par deux soupiraux. A l'ouest, un couloir permettait d'accéder au niveau du portail de la chapelle. L'entrée actuelle se fait par une autre ouverture, elle aussi ancienne, aménagée sous la fenêtre d'axe de l'édifice.

La voute en berceau était couverte d'un enduit à la chaux sur lequel était peinte une fresque. Elle représentait vraisemblablement un Christ en majesté, entouré d'une mandorle avec à ses cotés un lion et un ange. Au pied du christ, était peint un chevalier en armure casqué, une main brandissant une épée. Des orifices pratiqués dans la voute permettaient la communication sonore et visuelle avec la chapelle haute. Un tel soin dans l'aménagement, l'organisation d'une circulation aisée suivant l'axe est-ouest, témoignent de la volonté du constructeur de faire de cet édifice une véritable église basse, capable d'accueillir des pèlerins lors des cérémonies du culte aujourd'hui bien mystérieux de Saint Guignefort.

Des pèlerins venaient prier en ce lieu pour obtenir la guérison ou la mort de parents proches. Dès le XIII^e siècle, ce culte curieux paraît suspect car Guignefort n'aurait été qu'un chien ! Légende, superstition ou survivance de cultes païens, le clergé tente d'y mettre un terme en murant cette crypte au XVIII^e siècle.

Mais au XIX^e siècle encore, les paysans venaient murmurer près du caveau fermé cette prière un peu macabre :

Bon sain Guignefort, baillo li lo vito ou lo mor !

O bon Saint-Guignefort, donnez leur la vie ou la mort !

Lors de son dégagement dans les années soixante, la crypte a livré quelques témoignages du culte à Saint-Guignefort : des linges, des épingles, des boutons, des bouteilles (dont une à médicament), des monnaies s'échelonnant jusqu'en 1956, étaient groupés au bas du soupirail de droite où se pratiquaient autrefois les dévotions.

LE MOBILIER DE LA CHAPELLE

Le retable, commandé en 1688, est la principale pièce du mobilier. Dans la partie de gauche Jean-Baptiste, au centre Jérôme, enfin à droite Madeleine. Il est classé au titre des monuments historiques le 16 novembre 1977 et a fait l'objet d'une restauration en 2011 – 2012.

A coté de la chaire, un panneau daté de 1805 porte sur quatre colonnes des petites plaquettes de bois coulissantes où sont inscrits les noms des pénitents de l'époque. On y retrouve une liste non exhaustive des anciennes familles de la ville.



Si la croix de procession qu'utilisaient les pénitents a aujourd'hui disparu, il en subsiste cependant la boîte ouvrant en bois, décorée d'un Christ en croix peint. Datant du XVIII^e siècle, elle a été classée également le 16 novembre 1977.

Un petit autel dédié à Notre Dame de Recouvrance nous rappelle la présence d'une chapelle du même nom au sein du cimetière. Aujourd'hui, il abrite une Annonciation du XVIII^e siècle, mais l'on pouvait y admirer autrefois une petite Vierge à l'enfant du XV^e ou du XVI^e siècle, entourée de petites statues. Celles-ci ont été volées en 1979, peu après le classement de ce mobilier à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques le 25 avril 1977.

Trois tableaux sont encore visibles dans la chapelle :

- Une huile sur toile représentant Saint-Jérôme avec en fond la chapelle et une procession des pénitents bleus, datée du XVIII^{ème} siècle, exécutée grossièrement et recouvrant une peinture plus ancienne du début du XVII^e siècle qui représente une vierge à l'enfant.
- Une huile sur carton figurant Sainte-Madeleine, peinte en 1821 ;
- Un pastel présentant une religieuse du couvent du Verbe Incarné situé à proximité.

A l'étage, on peut encore admirer les boiseries en trompe l'œil formant des sièges à dossier pour les pénitents. Au centre avec les accoudoirs, le siège du prier. Dans un coin, un confessionnal et un siège double à coffre où se trouvaient les archives des pénitents bleus.

RESTAURATION DES RETABLES

Les deux retables, celui du maître autel, classé en 1973 et celui beaucoup plus modeste de Notre Dame de Recouvrance, ont fait l'objet d'une importante restauration. Un bain de jouvence pour ces bijoux de la fin des XVII^e et XIX^e siècles. Cet important chantier a duré environ 9 mois.

L'entreprise MALBREL CONSERVATION située dans le Lot a été chargée de mener à bien ce chantier de restauration qui a débuté en septembre 2011.

L'intervention la plus importante concernait le retable majeur, constitué de trois travées et de deux registres.

Sa commande, enregistrée le 28 décembre 1688 à l'étude de maître Massias, notaire à Saint-Junien, à la demande des Pénitents bleus qui occupaient la chapelle alors, donne une description très précise de l'ouvrage. L'ensemble du retable n'a pas subi de modifications importantes, hormis le tabernacle et les gradins, de facture plus récente et la surélévation de la travée centrale.



Le petit retable dédié à Notre Dame de Recouvrance rappelle la présence, dans le cimetière, d'une chapelle du même nom aujourd'hui disparue. Sa structure semble assez moderne ; il intègre néanmoins dans son décor des éléments de réemploi du XVII^e siècle.

L'étude technique préalable effectuée avant la restauration a montré que le retable majeur était en bon état de conservation. Principalement en chêne, il présente un travail de menuiserie remarquable et une sculpture de belle qualité. La polychromie d'origine du retable, dans une dominante de bleu n'a fait l'objet que d'une seule campagne de repeint qui correspond à l'état actuel des teintes verte, rouge et or. Il était cependant difficilement envisageable de retrouver les couleurs originelles qui présentaient une qualité insuffisante et une forte adhérence avec la couche actuelle.

Depuis sa construction par Jacques Reys et son frère, le retable n'a subi qu'une modification importante durant les années 50 ou 60 : Lors des travaux de restauration de l'époque, sa travée centrale a été surélevée par deux gradins qui ont rompu la lecture latérale des registres du retable. L'œuvre a ainsi perdu sa cohérence d'origine. Les chutes de fruits sommitales, posées sur la corniche ont été mutilées pour permettre cette surélévation. Les vernis apposés sur la polychromie ont vieilli et assombrissaient les couleurs. La restauration a permis de corriger la position de la partie centrale et de restituer les couleurs de la polychromie, une fois celle-ci débarrassée de son vernis jaunissant.

Le retable latéral pour sa part était en bon état de conservation et ses bois sont sains, des travaux simples de restauration ont été effectués, l'ensemble nettoyé et la peinture reprise.

DÉCOUVERTE ET RESTAURATION DES PEINTURES MURALES DE L'ABSIDE

Lors de la dépose du retable en septembre 2012 pour sa restauration en atelier, a été mis à jour le fond de la chapelle avec l'autel d'origine.

La présence de vestiges de peintures murales a été détectée et un restaurateur est intervenu pour dégager ces peintures et les traiter pour une meilleure conservation, avant que le retable ne vienne les masquer de nouveau pour une longue période.

Sur toute la largeur de l'abside on retrouve en partie basse un faux décor de pierres de taille soulignées par des joints rouges. Ce décor est surmonté d'une frise qui supporte des personnages dont le bas des vêtements est encore lisible. Six personnages sont présents de part et d'autre de l'autel, une scène de martyr étant identifiable sur la droite, soulignée par des piliers décoratifs.





JACQUES REYS, UN SCULPTEUR LOCAL DE GRAND TALENT

Dans le prix fait qui fait office de commande du retable, il est donné mention des sculpteurs Jacques Reys et de son frère, installés à Bellac.

Grâce au travail de recherche d'Olivier Geneste qui a produit une thèse sur le mobilier et le décor des 17^e et 18^e siècles dans les églises de Dordogne, il est attesté que Jacques Reys est né à Saint-Junien même.

A la fin de sa carrière de maître sculpteur et doreur, il se retire auprès de son fils Joseph Armand, curé de la paroisse de Saint-Estèphe, près de Nontron.

Il consacra les sept dernières années de sa vie à la décoration de l'église où son fils officie, en sculptant trois retables, la chaire et un crucifix, toujours visibles aujourd'hui.

La baie centrale est aussi peinte, sur ses cotés (intrados) avec des anges encadrés par des décors géométriques et des frises décoratives. Dans la partie haute de la baie est exécuté un christ en gloire.

Ces décors datent du XII^e ou XIII^e siècle et ont parfois été recouverts de peintures plus récentes (XVII^e siècle), formant notamment une litre funéraire (bande noire peinte à l'intérieur et parfois à l'extérieur d'une église pour honorer un défunt).

